VN

#079 HIVER

VILLERS NOUVELLES
MAGAZINE D'ACTUS DE
VILLERS-LÈS-NANCY

VILLERS lès NANCY

Sommaire

3. Edito
4. 2025, une année qui nous rassemble
6. Brèves
14. Portrait d'habitant : Ramy Boughari
18. Résidence Paul Adam : une maison ouverte à tous
20. Accompagner pour émanciper
22. Nouvelle offre de logements et de services à Clairlieu
24. Changements d'horaires à l'état civil
25. Alexandre Bour s'expose à la galerie Madame de Graffigny
26. Naissances et mariages
27. Expression libre

Directeur de publication François Werner
Crédits textes Service communication de Villers-lès-Nancy
Crédits photos et illustrations Service communication de Villers-lès-Nancy • Rawpixel • Photos libres de droits • Christophe Devoitine
Conception Service communication de Villers-lès-Nancy
Mise en page Françoise Claudel
Tirages 8 300 ex.
Impression Lorraine Graphic
Dépôt légal Bibliothèque municipale de Nancy
Villers Nouvelles n° 79 - Hiver 2024-2025

édito

Dans un monde où l'incertitude et l'inquiétude sont omniprésentes, marquées par des tensions internationales, des conflits militaires, une urgence environnementale, un ralentissement économique et une impuissance politique, il est difficile de se projeter sereinement vers l'avenir. Dans ce contexte, les collectivités locales, les associations et les familles doivent renforcer leurs structures pour affronter ces défis. C'est précisément l'engagement quotidien de notre équipe municipale et des agents publics de la commune.

Ainsi, l'événement *République en tête[s]*, le 23 mars prochain, incarne cette dynamique. Cette manifestation invite à réfléchir aux valeurs de la société que nous bâtissons ensemble. Pour célébrer les 10 ans du réseau des Sauveteurs volontaires de proximité de l'association Grand Nancy Défi'b, particulièrement actif à Villers, cette édition mettra l'accent sur l'engagement citoyen. Nous aurons le privilège d'accueillir Nans et Mouts, connus pour leur émission ***Nus et culottés*** sur France 5, qui prônent la sobriété écologique, le lien social et l'ouverture aux autres. Atanase Périfan, fondateur de la Fête des voisins, sera également présent pour lancer à Villers sa nouvelle initiative : l'Heure civique. Ensemble, avec de nombreux exemples locaux d'engagement, nous insufflerons une nouvelle dynamique. Avec un seul but : promouvoir le dialogue, renforcer les solidarités de proximité et réfléchir à la manière de tisser des liens sur nos territoires pour mieux vivre ensemble !

Construire une société plus solide et solidaire à l'échelle locale passe également par des projets concrets, tels que la construction en concertation d'une aire de jeux dans le parc Madame de Graffigny. Tout en préservant notre patrimoine, cet espace accueillant est conçu pour les enfants, mais aussi pour les familles, offrant un lieu où tous peuvent se retrouver, discuter, pique-niquer et observer la jeunesse s'épanouir.

Plus que jamais, nous avons besoin de ces liens, de ces espaces qui nous rapprochent et nous permettent de savourer pleinement la vie à Villers.

François Werner,
Maire de Villers-lès-Nancy

Que 2025 soit une année qui nous rassemble !

La Ville vous souhaite une bonne année 2025 ! À travers cette carte de vœux, les élus de la majorité et de la minorité, les agents et les habitants représentent une Ville où le collectif et la diversité ont toute leur importance. Une Ville qui se construit sur l'échange et le dialogue, permettant d'aboutir à des projets communs (comme l'aire de jeux de Graffigny).

Rassembler en 2025, c'est s'autoriser à rêver pour construire collectivement les années à venir ou, plus simplement, accepter de partager des moments qui ne nous appartiennent pas mais que l'on sait profitables à tous.

Olivier Airaud, un héritage inoubliable pour Villers

Premier adjoint à l'éducation, à la jeunesse et à la petite enfance, Olivier Airaud a marqué Villers-lès-Nancy par son dévouement et ses réalisations. Discret et attentif, il a œuvré avec passion pour les enfants et les familles, laissant un vide profond au sein de l'équipe municipale alors qu'il n'avait que 55 ans.

Originaire de Niort, dans le centre-ouest de la France, il s'est installé il y a dix-sept ans à Villers-lès-Nancy, où il a construit son foyer, avec sa femme et ses trois enfants. Son parcours politique débute en 2008 aux côtés de François Werner, d'abord dans la minorité, avant de devenir adjoint en 2014 puis premier adjoint en 2020.
Guidé par l'équité, Olivier Airaud avait un goût passionné pour la recherche de solutions adaptées à chacun.
Au-delà de ses qualités humaines, il a mené des réalisations majeures et durables au sein des délégations qui étaient les siennes.
Il a œuvré pour améliorer les services des écoles, notamment en renforçant l'offre de l'Accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) et en développant des partenariats culturels et sportifs avec des associations villaroises.

Dans le domaine de la petite enfance, il a transformé la crèche familiale en relais d'assistants maternels (désormais Relais petite enfance ou RPE), offrant un service exemplaire. La création du Lieu d'accueil parents-enfants (LAPE), fruit de consultations et de recherches de financements dès 2014, reste un autre pilier de son action.
Poussé par son altruisme, Olivier Airaud était également investi dans la paroisse de Villers-lès-Nancy et le Diocèse, l'Union départementale des associations familiales, le Lions Club de Nancy, ou encore l'Association de parents d'élèves de l'enseignement libre.
Son énergie et son implication resteront gravées dans la mémoire collective.
Par son exemple, Olivier Airaud continuera d'inspirer la commune, incarnant le témoignage d'un engagement sincère et profond, d'une vie dédiée aux autres.

République en tête[s], pensons ensemble l'engagement citoyen !

Nans et Mouts, de l'émission Nus et cullotés, sont les invités (un peu plus habillés) de cette nouvelle édition de *République en tête[s]*

À l'occasion des 10 ans du réseau des Sauveteurs volontaires de proximité de l'association Grand Nancy Défi'b, cette nouvelle édition de *République en tête[s]* aura pour fil conducteur l'engagement citoyen.

Qu'est-ce que l'engagement ? En 2025, comment s'engage-t-on ? Quels sont les réseaux sur notre territoire ? Quelle place pour la jeunesse dans ce champ ? **Sous le patronage de Nans et Mouts** (émission ***Nus et culottés***), la MJC Jean Savine se transforme en marché des possibles le dimanche 23 mars.
Tables rondes, conférences, animations et forum associatif vous permettront de penser l'engagement, découvrir comment il se structure sur le territoire et rencontrer des acteurs locaux et nationaux.
Pour pousser la réflexion au-delà des frontières villaroises, deux autres invités d'honneur seront présents : **Atanase Périfan**, créateur de la **Fête des voisins** et de l'**Heure civique** (permettant de réaliser des actions de solidarités autour de chez soi) et **Hamza Boumaza**, président de l'association nancéienne de hip-hop Street Harmony et salarié des **Francas** (association qui promeut l'éducation populaire).
Tout au long de cette journée qui se veut conviviale et intergénérationnelle, il y en aura pour tous les goûts.

10h à 18h • **Visite libre du marché des possibles :** forum associatif villarois et grand nancéien avec des animations ponctuelles (notamment un **atelier d'écriture** par l'auteure **Christine Naumann-Villemin)**

10h30 • **Table ronde** : Les habitants qui se fédèrent et qui agissent

13h • **Conférence dansée** de Street Harmony

14h • **Table ronde** : Les différentes formes d'engagement

14h30 • **Atelier interactif** avec les Francas

15h30 • **Lancement de l'Heure civique en Grand Est** et remise du label Ville solidaire par Atanase Périfan

16h • **Conférence de Nans et Mouts** (suivie d'une séance de dédicace de leur magazine *Walp* à 17h30).

Restauration sur place et coin café par la Maison de la solidarité.

Programme complet sur

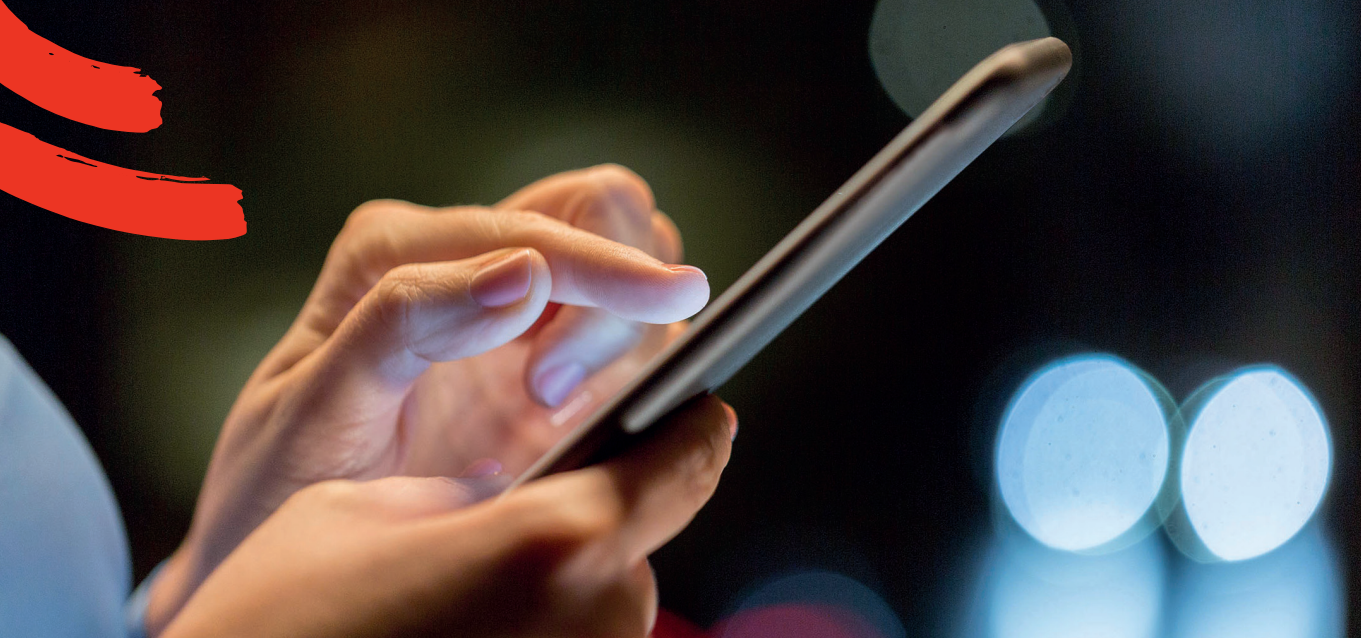

En toute accessibilité

Au niveau de la Ville, de la Métropole ou de l'Etat, des moyens sont mis en œuvre afin de permettre à toutes les personnes sourdes, sourdaveugles, malentendantes et aphasiques d'accéder aux services publics.

Pour vos démarches en mairie

En lien avec la Métropole, la Ville vous propose une solution numérique de visio-interprétation grâce à ACCEO. Accessible sur smartphone, tablette et ordinateur de manière gratuite, l'application vous permet d'interagir avec un agent de la Ville, au téléphone ou en physique, par le biais de votre choix : transcription instantanée de la parole, visio-interprétation avec un opérateur formé à la langue des signes française (LSF) ou visio-codage en langue française parlée complétée (LPC).

Pour contacter les services d'urgence, composez le 114

URGENCE 114

Le 114, c'est le service public gratuit réservé aux personnes sourdes, sourdaveugles, malentendantes et aphasiques, pour contacter les secours (SAMU, sapeurs-pompiers, police, gendarmerie) **24h/24 et 7j/7.**
Les appels sont traités sur l'application, le site Internet ou par SMS grâce à la conversation totale (visio, texte, voix, images). Une équipe d'agents formés à la LSF et à la prise d'appel en texte adapté vous accompagnera, en lien direct avec les services d'urgence les plus proches.

Sur notre site

Urgence 114

S'engager pour sauver des vies

À 38 ans, Alix Guppillotte s'est engagée dans l'association Grand Nancy Défi'b comme Sauveteur volontaire de proximité (SVP), conciliant une vie personnelle bien remplie et son envie de s'engager.

Ce qui vous a poussé à vous engager en tant que SVP ?

Je suis sauveteur secouriste du travail (SST) et j'ai découvert le réseau SVP grâce à leurs campagnes de communication. En septembre 2023, je me suis décidée à aller poser des questions aux bénévoles lors de la conférence annuelle sur l'arrêt cardiaque.
Pour être honnête, j'avais une certaine appréhension à l'idée de ne pas pouvoir concilier ma vie professionnelle et de famille avec un engagement associatif. J'ai découvert que la mission première de l'association est de pouvoir se rendre disponible quand on peut et quand on est alerté.

Quelles sont les missions d'un SVP ?

À l'arrivée dans l'association, j'ai bénéficié d'une formation aux gestes de premiers secours et à l'utilisation d'un défibrillateur.
Le recyclage s'effectue ensuite tous les ans. Nos interventions sont coordonnées sur deux applications mobiles. En France, les secours mettent en moyenne 12 minutes à intervenir. Ils ont donc la possibilité d'envoyer une notification aux volontaires de proximité pour agir au plus vite. Nous sommes rarement seuls à intervenir sur ces situations d'urgence, c'est rassurant d'avoir une communauté qui nous entoure.

« La peur n'empêche pas d'agir »

Quel conseil donneriez-vous à quelqu'un qui appréhende de s'engager en tant que SVP ?

D'abord, je comprends cette appréhension, elle est tout à fait humaine. Mais je crois que la peur n'empêche pas d'agir. Je suis intervenue une seule fois depuis mon arrivée dans l'association.
Je ne vais pas mentir, l'adrénaline était là. Mais j'y suis allée et j'ai fait du mieux que j'ai pu. Si aucun geste n'est pratiqué, le taux de survie à un arrêt cardiaque en France est de 7 %. Ce qui me semble important, c'est d'offrir une chance de survie supplémentaire aux victimes.

Grand Nancy Défi'b

Un rêve à portée de raquette

À 12 ans, Oscar Romary cumule déjà neuf ans de tennis. Membre du Villers Nancy tennis club (VNTC) depuis désormais 5 ans, il franchit un cap cette année en devenant l'un des 15 joueurs régionaux sélectionnés pour devenir ramasseur de balles. Après un temps de formation, il a officié lors des demi-finales et finales du Crystal laser open et du Moselle open 2024. Concentration, rapidité et discipline ont rythmé cette expérience marquante, enrichie par les rencontres avec d'autres passionnés.
Désormais, Oscar vise plus haut : il souhaite participer aux sélections pour intégrer l'équipe des ramasseurs de balles du prestigieux tournoi Roland-Garros !

Des transports gratuits pour les - de 18 ans

Pas besoin de se ruiner pour se déplacer dans le Grand Nancy. Si vous avez moins de 18 ans et que vous résidez dans une des communes de la Métropole, le réseau Stan propose un abonnement entièrement gratuit. Vous n'avez qu'à faire la demande sur leur site, la renouveler chaque année à la date anniversaire et valider votre carte de transport à chaque montée. Pour les plus de 18 ans, vous pouvez aussi emprunter gratuitement les transports du réseau Stan les samedis et dimanches, toute l'année !

Plus d'infos sur les gratuités

Le Villers Handball a fêté ses 20 ans !

À l'occasion de la journée anniversaire du club, il a bien fallu un peu de hand pour ponctuer la fête !

©tophdevillers - Christophe Devoitine

Avec 20 ans d'existence, on peut dire qu'un club a de la bouteille. Pourtant le Villers Handball, bien structuré sur le terrain comme dans les gradins, entre dans une vie de jeune adulte qui s'avère encore plus tournée vers la promotion du handball sur le territoire.

En 2004, suite à l'arrêt des activités de l'ASPTT Nancy / Vandoeuvre, un groupe d'amis (Alain Poncet, Serge Bussutil et Patrick Chuiton suivis de Yhane Ronget et Alain Zerouki) ayant à cœur de structurer la pratique du handball sur le territoire de Villers crée le Villers Handball. À cette époque, le club comptait 80 licenciés, jeunes et adultes, bien décidés à se faire une place dans les compétitions départementales sous la présidence d'Alain Poncet (2004-2007).

Près de 10 ans plus tard, la consécration tant attendue est enfin là. L'équipe masculine arrive à accéder à la nationale 2 après la saison 2017-2018 alors que le club est présidé par Serge Bussutil (2007-2022).
En prime, ils sont sacrés champions de France en nationale 3 après 22 victoires d'affilée.

Côté handball féminin, le club ne démérite pas. Sur les plus de 400 licenciés actuels, la parité femmes/hommes est presque atteinte et sur le terrain, l'équipe féminine a accédé l'année dernière à la nationale 2. Raphaël Garbellini, président actuel, peut compter sur ses joueurs et joueuses mais aussi sur une équipe en coulisses déterminée à faire rayonner le club.
Un premier forum emploi multisectoriel agrémenté d'ateliers sport, santé et bien-être a été organisé en mars 2024 au Cosec Marie-Marvingt. Après son succès triomphant, l'événement est reconduit pour le 25 mars 2025.
Le Villers Handball c'est aussi deux services civiques, des arbitres de niveau national et beaucoup de bénévoles. Tous portent les valeurs du dépassement de soi et de la compétition dans une ambiance familiale qui fait la convivialité de ce club !

Parce qu'il est unique, faites-le identifier !

Depuis 2012, en France, l'identification de vos animaux de compagnie, par puce électronique ou tatouage, est obligatoire (chiens, chats et furets). Cependant, selon la société I-CAD (chargée par le ministère de l'Agriculture de tenir un fichier national d'identification des animaux domestiques) près de la moitié des chats ne sont pas identifiés.
Plus qu'une obligation légale, identifier votre animal c'est le protéger.

Cela permet d'officialiser votre lien avec lui, de voyager en sa compagnie mais aussi de le retrouver plus facilement s'il s'est perdu.
Chez votre vétérinaire, n'attendez plus pour lui donner une identité !

Pour en savoir plus

Stériliser, c'est aussi protéger

En quatre ans, un couple de chats peut donner naissance à plus de 20 000 chatons. Afin de lutter contre les abandons et pour le bien-être animal, stériliser ses compagnons à poils devient essentiel. Cet acte permet également d'améliorer la santé de l'animal. En effet, le risque d'infections de l'utérus et de cancers chez la femelle se trouvent réduits.
Pour les mâles, la castration permet de diminuer les comportements agressifs et territoriaux, préservant leur longévité.
Bon à savoir, une stérilisation réalisée avant le quatrième mois (âge de leur puberté) permettrait une meilleure prévention de la prise de poids.

La démarche de règlement local de publicité intercommunal (RLPi) reprend !

Le RLPi qu'est-ce que c'est ?

C'est un document de planification sur l'affichage publicitaire extérieur qui relève du code de l'environnement. Il fixe, pour chaque secteur géographique, les obligations en matière d'affichage publicitaire (taille et nombre de dispositifs, règles d'extinction des dispositifs lumineux, etc.). À l'échelle de l'intercommunalité, cela permet d'élargir la réflexion mais aussi d'harmoniser les règles sur l'ensemble du territoire.

Où est-on dans l'élaboration du règlement ?

En juin 2022, vous avez été consultés lors d'une réunion publique. Les conseils municipaux des 20 communes du Grand Nancy ainsi que le conseil métropolitain ont effectué un diagnostic puis établi des orientations. Le RLPi devra ainsi répondre à 6 axes traduisant la volonté de préserver les zones résidentielles, les abords des espaces naturels mais aussi améliorer l'insertion paysagère des secteurs commerciaux ou encore encadrer l'affichage lumineux et numérique. Le règlement concernera les enseignes, pré-enseignes et la publicité.

Comment participer ?

Aujourd'hui, il faut traduire les grandes orientations en règles. Chaque personne intéressée et/ou concernée par le projet peut émettre un avis via le registre numérique dédié de la Métropole du Grand Nancy. Des registres papiers existent également au siège de la Métropole et, pour Villers, au service urbanisme.
Jeudi 6 mars 2025, la Métropole du Grand Nancy organise une réunion publique à 18h au Muséum-Aquarium de Nancy pour vous informer et échanger sur le sujet. En termes de calendrier, l'objectif est d'approuver le règlement d'ici la fin de l'année 2025.

Contribuer via le registre numérique

Ramy Boughari, votre parenthèse vitaminée

À 17 ans, Ramy est un étonnant jeune homme engagé en tant que porte-drapeau sur les cérémonies patriotiques. C'est l'année du baccalauréat et son temps libre est bien occupé par le sport mais rien ne saurait ternir sa bonne humeur communicative.

Cela fait désormais 10 années que Ramy a emménagé avec ses parents à Villers-lès-Nancy. Cadet de sa famille, il est entré en classe de terminale au lycée professionnel Emmanuel Héré à Laxou. Sa voie, il l'a presque trouvée : *« pourquoi ne pas devenir architecte ».* Une idée qui lui est venue par des stages, dans une entreprise de modélisation 3D puis dans les services énergie et grands projets de la mairie de Vandoeuvre.
À l'école, comme sur le terrain, ce qu'il aime c'est le concret. *« On m'a donné quelques responsabilités et j'ai trouvé ça plutôt chouette de faire des visites de chantier, être en contact avec des entreprises de travaux ».*
À cet âge, on ne s'attend pas à rencontrer un porte-drapeau, d'autant qu'il s'est engagé en classe de 5ème. *« À l'époque le principal de mon collège a invité une association d'anciens combattants pour qu'elle intervienne dans les classes. Cela m'a intrigué et en échangeant avec un porte-drapeau, je me suis dit que c'est quelque chose qui pourrait m'intéresser ».* Estimant que l'histoire et les questions de mémoire valent la peine d'être explorées, Ramy cherche au fond à *« comprendre ce qui nous entoure ».*
L'aventure ne s'arrête pas là. Vous n'êtes pas sans savoir que les porte-drapeaux doivent répondre à des règles et usages très encadrés. *« J'ai été formé par ceux qui étaient là depuis plus longtemps. Lors de la cérémonie, une annonce est faite quand on doit baisser ou relever le drapeau. Sur ce point, c'est vrai que ça facilite la tâche. Il n'empêche que le drapeau reste lourd. »* Concentration, posture et sérieux sont autant de qualités dont fait preuve Ramy lors des cérémonies et qu'il sait habilement remobiliser dans l'une de ses passions : la boxe française.

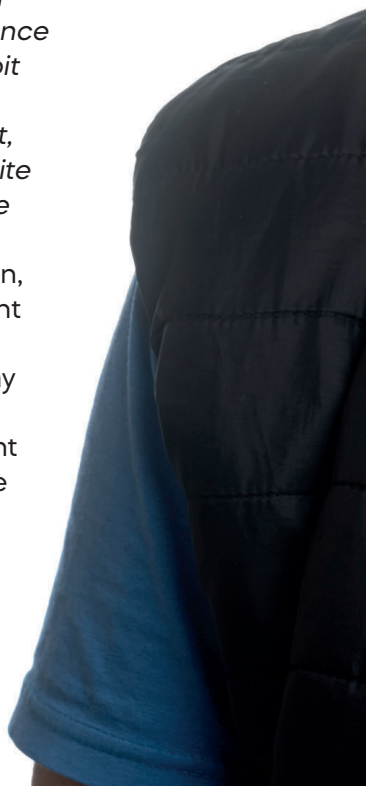

« L'histoire et la mémoire, je trouve que ce sont des sujets qui méritent d'être explorés. Cela permet de mieux comprendre ce qui nous entoure. ».

Un peu comme pour son engagement citoyen et patriotique, il dit avoir découvert la discipline *« par hasard »* (qui fait bien les choses finalement). *« J'ai fait quelques séances d'essai dans un club à Vandoeuvre et ça m'a tout de suite plu ! En ce moment, je vais aux entrainements 3 à 4 fois par semaine »*. Un peu d'échauffements, de technique et de pratique ont poussé Ramy à rêver plus grand : *« un jour j'aimerais beaucoup faire de la compétition. Ce que j'adore dans la boxe c'est la maîtrise de soi et de ses émotions. Il ne faut pas se laisser emporter. Le respect des adversaires mais aussi de l'arbitre a une place très importante dans la discipline. Mon coup préféré ça reste quand même le direct, c'est efficace et rapide. »*

À côté de tout ça, son mode de déplacement favori est le vélo : VTT ou de route, au gré de ses envies. Si c'est le VTT alors plutôt dans la forêt de Haye. *« Il y a un terrain super avec plein d'obstacles, des bosses donc on peut bien s'éclater ».* Avec ses amis, il aime découvrir du pays, en ville et dans la nature, qu'il dit apprécier particulièrement. *« Je ne suis pas irréprochable sur le sujet mais quand on part en balade en forêt, on évite de sortir des sentiers tracés ».*

Ramy c'est finalement un jeune homme en train de devenir jeune adulte (sauf pour les démarches administratives précise-t-il). Il profite du moment présent et de ses copains sans s'empêcher de se poser des questions et de développer son esprit critique. Toujours avec le sourire, on espère que cette jeunesse en aura dessiné un sur votre visage !

« Ce que j'adore dans la boxe c'est la maîtrise de soi et de ses émotions. Il ne faut pas se laisser emporter. Le respect des adversaires mais aussi de l'arbitre a une place très importante dans la discipline. ».

BOXE FRANÇAIS

Résidence Paul Adam une maison ouverte à tous

Après de nécessaires travaux de modernisation, la résidence Paul Adam connait une nouvelle jeunesse. Si sa fonction principale est d'accueillir, en toute autonomie, nos seniors dans les 60 appartements dédiés, elle est aussi un lieu de vie fourmillant pour tous les Villarois !

Des activités proposées gratuitement aux plus de 60 ans

Chaque semaine, de nombreuses activités sont proposées aux Villarois de plus de 60 ans sur inscription. Envie de vous maintenir en forme ? Yoga, Qi gong (gymnastique traditionnelle chinoise), bowling ou encore danse assise vous permettront de pratiquer une activité sportive de manière adaptée. Si vous avez plutôt une âme artistique, rejoignez la chorale ou les ateliers tricot. Pour les plus cérébraux, jeux de logique, de coopération et cafés philo vous attendent pour refaire le monde et développer votre mémoire ! En bref, **il y en a pour tous les goûts, et même des sorties en extérieur** (au parc de Brabois, au jardin botanique ou encore au cinéma).

Pour rompre la monotonie, venez vous restaurer !

Envie de rencontrer du monde ? Sortir un peu de chez vous ? Ou simplement las de cuisiner ? Sachez que lors du déjeuner, la résidence vous ouvre également ses portes pour vous restaurer ! Les repas sont concoctés par l'entreprise Sodexo et mis sur assiette sur place.

Pour plus de renseignements sur les menus de la semaine et le planning des activités, contactez l'accueil de la résidence au 03 83 41 41 88.

Les deux Christine de la BPT - Villers Val accueillent petits et grands, autour de la lecture, dans des locaux flambant neufs !

De la lecture accessible à tous

En même temps que la fin des travaux de modernisation, une nouvelle résidente est venue prendre ses quartiers dans les locaux de Paul Adam : la Bibliothèque pour tous – Villers Val. Anciennement située au centre commercial Plein centre, cette antenne de l'association nationale des Bibliothèques pour tous (BPT) participe au développement de la lecture en axant particulièrement leur action sur l'intergénérationnel. Sur place, ou grâce au système de prêts, vous pouvez découvrir un large choix d'ouvrages (y compris audio et avec de gros caractères) à des tarifs accessibles (adhésion à l'année de 12 € puis en moyenne 1,50 € pour chaque prêt). **Christine Laugier et Christine Vaucel, co-responsables, vous accueillent** avec les 10 autres bibliothécaires bénévoles diplômées. Elles vous aiguilleront sur les dernières sorties à ne pas rater et recueilleront vos doléances pour enrichir les collections !

Si vous avez un ou des enfants scolarisés dans les écoles maternelles et élémentaires de la ville ou dans un collège public de l'agglomération nancéienne, sachez que Villers-lès-Nancy offre la gratuité de l'inscription et des prêts dans les 3 Bibliothèques pour tous (Val, Placieux et Clairlieu). Retrouvez les horaires d'ouverture dans l'annuaire des associations du site internet de Villers.

Les résidents et bénévoles du Coin café (Secours Catholique) se sont affairés lors d'un atelier tricot solidaire. Bonnets et écharpes ont permis d'habiller la mascotte de l'Aremig, dont les bénéfices seront reversés à la recherche sur la cancérologie pédiatrique !

Accompagner pour émanciper

Le carrefour d'accompagnement public social (CAPS) accompagne des personnes en situation de vulnérabilité du fait de leur handicap et/ou de leur âge. À la résidence Paul Adam comme au château de Brabois, c'est le moment d'en apprendre plus sur cet acteur qui vous est peut-être inconnu mais que vous avez forcément déjà rencontré.

Le CAPS est un établissement public qui accompagne des personnes adressées par la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), en favorisant leur autonomie et leur insertion sociale. *« Nous répondons aux objectifs des politiques publiques autour du handicap. L'idée est de permettre aux personnes que nous accompagnons de bénéficier des mêmes droits que tout le monde, d'avoir des établissements adaptés et des services de proximité »* décrit Fanny Prono, directrice générale du CAPS.
En lien étroit avec les autres acteurs médico-sociaux du territoire et les institutions publiques (comme l'Agence régionale de santé ou les Conseils départementaux), plusieurs voies s'offrent aux bénéficiaires en fonction de leur état de santé et de leur situation. Les établissements et services d'accompagnement par le travail, plus connus sous l'acronyme d'ESAT, font partie des structures gérées par le CAPS.

Au château de Brabois : prestige et inclusion vont de pair

Situé sur le territoire de Villers, ce lieu remarquable est propriété de la Métropole du Grand Nancy, qui en 2016 a lancé un appel à projet dans le but de sa réhabilitation. C'est le CAPS qui l'a remporté, sur la proposition de création d'un ESAT, tourné vers les métiers de l'hôtellerie et de la restauration.
Dans un cadre exceptionnel, les personnes suivies par le CAPS évoluent au restaurant, à la brasserie et à l'hôtel. Les travailleurs, encadrés par des moniteurs sur place, ont bénéficié d'une formation au lycée professionnel hôtelier Stanislas dans l'objectif d'offrir aux visiteurs une expérience prestigieuse et un service de qualité. *« C'est un projet ambitieux mais aussi très intéressant car il montre que, contrairement aux idées reçues sur le sujet, handicap peut rimer avec grandes capacités »* précise Fanny Prono.

Un accompagnement spécifique des seniors en souffrance psychologique

En 2018, le dispositif de résidence autonomie accompagnée (R2A) était lancé à titre expérimental à la résidence du Clairlieu. Aujourd'hui située à Paul Adam, la R2A permet à 7 personnes en souffrance psychique (troubles de l'humeur, anxiété réactionnelle liée à l'isolement et la solitude, souffrance mentale liée au vieillissement) et/ou en perte d'autonomie de vivre dans un cadre socialisateur. En parallèle, trois professionnels du CAPS se tiennent à leur disposition (7j/7 de 8h à 20h) en fonction de leurs besoins (tâches administratives, courses, activités, ...).

« Ce dispositif est considéré comme innovant puisqu'il s'adresse à un public spécifique. Il vise à prendre en charge des personnes dont le profil n'est adapté ni au maintien à domicile ni à l'orientation en EHPAD » détaille Fanny Prono.
Ce partenariat engagé avec la Ville permet également aux autres résidents de Paul Adam de bénéficier du soutien des professionnels du CAPS s'ils le souhaitent.

En conciliant inclusion, innovation et personnalisation, le CAPS démontre une capacité à s'adapter aux évolutions sociétales et aux besoins des usagers. Ses initiatives illustrent l'importance de proposer un accompagnement sur mesure, valorisant les compétences et les potentialités de chacun.

Nouvelle offre de logements et de services à Clairlieu

En décembre 2024, une réunion publique vous a été proposé par Meurthe-et-Moselle Habitat (MMH), en lien avec la Ville, afin de préciser les contours du projet qui est en réflexion sur le site de l'ancienne résidence du Clairlieu. Pour les absents, mais aussi mieux saisir vers quoi le quartier tend à évoluer, nous vous proposons une petite session de rattrapage sur les sujets qui ont suscité le plus d'interrogations !

Le contexte du projet

En 2019, le diagnostic mené par l'agence de développement des territoires SCALEN – Nancy Sud Lorraine a mis en évidence que le vieillissement de la population de Clairlieu entrainerait un conséquent renouvellement générationnel d'ici une quinzaine d'années.
Parallèlement, la résidence Le Clairlieu, devenue vétuste, a cessé d'être exploitée. La piste de sa réhabilitation a d'abord été explorée. Après des expertises, il s'est avéré que la structure du bâtiment (propriété de MMH) ne pouvait être modifiée.
La Ville a donc saisi l'opportunité de collaborer avec MMH pour développer, sur le territoire, un projet de quartier répondant aux besoins des actuels et futurs Clairlocois. En novembre 2024, les parcelles communales de l'ancienne résidence ont été cédées à MMH afin de construire un programme d'habitat mixte avec des logements en propriété et en location, dont certains destinés à des personnes en perte d'autonomie.

Quelle place pour les espaces verts dans ce projet ?

Un premier plan d'implantation a été présenté et les architectes travaillent actuellement à la production de projections 3D qui permettront de mieux visualiser le rendu global du site. En attendant cela, MMH travaille activement à la préservation de l'esprit résidentiel du quartier et de son patrimoine végétal.
D'abord, il est prévu de créer une voie verte, traversant les nouveaux bâtiments. Celle-ci permettra à la fois d'offrir aux futurs habitants un cadre de vie de qualité mais également de conserver une continuité écologique avec la coulée verte.
De plus, MMH s'est engagé à maintenir le même niveau de végétation sans oublier le saule pleureur qui sera bien évidemment conservé.

Qu'en est-il de l'offre de services ?

Dans un précédent numéro de Villers Nouvelles (printemps 2024), nous avions évoqué des pistes d'extension de l'offre de services.
La création d'une maison d'assistants maternels est toujours en cours de réflexion du côté de plusieurs assistantes maternelles.
La pharmacie La Clairière déménagera en rez-de-chaussée d'un des nouveaux bâtiments pour avoir plus d'espaces et certainement de nouveaux services.
Quant à la maison de santé qui souhaite vous proposer une offre encore plus diversifiée, une potentielle extension est actuellement étudiée par les praticiens. Une chose est sûre, la Ville a à cœur de vous garantir des services de proximité et de permettre à Clairlieu de se développer.

Perspective du projet en cours d'étude

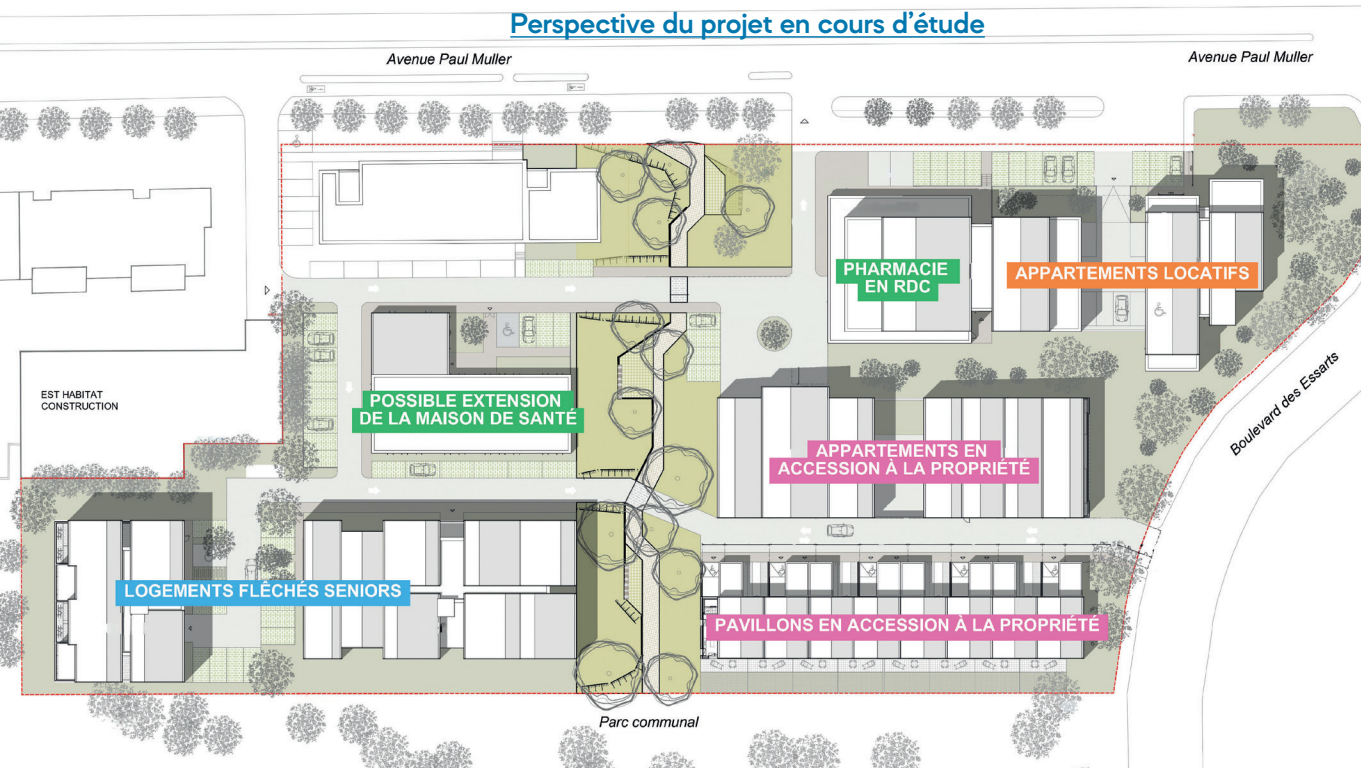

© Mijolla Monjardet Architecture

Infos pratiques

Pour vos démarches d'état civil, vous pouvez prendre rendez-vous !

Afin d'améliorer la qualité de votre accueil, le service d'état civil vous accueille sur rendez-vous, du lundi au vendredi, de 11h00 à 12h00.
Pour réserver votre créneau, contactez le 03 83 92 12 25.

Si vous n'êtes pas disponible sur cet horaire, vous pouvez continuer à venir librement en mairie de 8h30 à 11h00 et de 13h30 à 17h00.

Mairie

Les services administratifs de la ville sont ouverts :
du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
Contact : 03 83 92 12 12 ou accueil@villerslesnancy.fr

Police municipale

Permanence de 9h à 11h
les mardis matins
Centre Le Placieux
Boulevard Cattenoz
Contact : 03 83 92 12 13 ou policemunicipale@villerslesnancy.fr

Les conseils municipaux sont en ligne

Revivez ou découvrez les débats sur villerslesnancy.fr dans la rubrique Ma ville > Municipalité > Séances et vidéos des conseils > Vidéos des conseils municipaux
Le conseil municipal est public. Pour être informé de la prochaine date, abonnez-vous à la page Facebook Ville de Villers-lès-Nancy Officiel.

Allo voirie

Pour signaler un défaut sur le domaine public
Tél. 03 83 91 81 71
ou formulaire en ligne sur www.grandnancy.eu

Alexandre Bour est à découvrir à la galerie Madame de Graffigny

Jusqu'au 16 mars, Alexandre Bour et ses sculptures figuratives en fil de métal investissent les locaux de la galerie pour son exposition *Le fil des illusions* (l'entrée est toujours gratuite !).

Les sculptures figuratives, et parfois hyperréalistes, de l'artiste plasticien jouent avec la transparence, le vide et les expressions portées, permettant une interaction unique entre l'œuvre, la lumière et l'environnement.

Alexandre Bour cherche à offrir de nouvelles perspectives sur la sculpture et la manière d'engager le spectateur dans une expérience esthétique unique et émotionnellement profonde. La mise en lumière et le déplacement autour de l'oeuvre révèlent un dessin modulable à l'infini et une seconde lecture.

Horaires d'ouvertures de la galerie

Votre voisin ne reçoit pas Villers Nouvelles ?

Le dispositif Oui pub mis en place à titre expérimental sur les communes de la Métropole du Grand Nancy ne concerne pas la distribution des publications des collectivités.
D'autres explications sont possibles :
• il habite dans une résidence fermée dans laquelle les boîtes à lettres ne sont pas accessibles par les distributeurs depuis l'extérieur.
• il habite en limites communales, parfois mal identifiées par les distributeurs.

Il peut le signaler au service communication de la mairie, en indiquant son nom et son adresse par mail à communication@villerslesnancy.fr

Naissances

• Chloé LÉTY	05/07/2024
• Maé GERARD	24/07/2024
• Camila M'FITEL	28/07/2024
• Léna MATER	02/08/2024
• Clément ROTH	05/08/2024
• Aria HOMEHR	08/08/2024
• Rosanna GERARD	12/08/2024
• Élise MAILLEY	26/08/2024
• Arthur LÉVÊQUE	20/09/2024
• Mohammad ALZIRAI	16/10/2024

Mariages

• Mathilde PÉCOURT et Jean-Baptiste VAUBOURG	10/08/2024
• Marie MARTINELLI et Régis LHOSTE	16/08/2024
• Lydie REINA et Olivier SIMONAIRE	24/08/2024
• Barbara PURSON et Jérôme DÉVOY	24/08/2024
• Philippine HENRY et Thomas LA GUERCHE	14/09/2024
• Virginie FENDT et Eric MERANGER	14/09/2024
• Chloé GALLERAND et Thibault WAWRUSZKO	21/09/2024
• Natacha TEMPORALE et Damien BOULLY	28/09/2024
• Géraldine THEVENOT et Patrice GALLET	26/10/2024
• Justine NEUMAR et Julien BERNARD	06/12/2024
• Laura DEMANGE et Lucas BAUDIC	07/12/2024

EXPRESSION DU GROUPE VILLERS VERTE ET SOLIDAIRE

PLUI, des règles équilibrées pour l'avenir

À l'occasion de différents projets immobiliers sur notre commune, nous avons souvent interrogé la pertinence de la construction **d'immeubles collectifs au sein de zones pavillonnaires** ou à la limite de celles-ci.

Au cours de réunions publiques, l'équipe majoritaire a également semblé partager nos interrogations sur ce sujet, à la lumière, notamment des doléances de riverains.

De son côté, la Métropole fait valoir la nécessité de construire des logements neufs tandis que la loi permet la construction d'immeubles collectifs en zone pavillonnaire pour permettre la densification des espaces déjà urbanisés afin de lutter contre l'étalement urbain.

Notre commune ne pouvant être considérée comme étant située en zone tendue, nous pensons donc qu'il conviendrait de profiter de l'adoption du nouveau PLUI pour **encadrer les hauteurs de construction au sein des zones pavillonnaires** et en périphérie de celles-ci pour éviter des projets de construction qui viendraient dénaturer nos quartiers et bouleverser leur équilibre.

Plus précisément, une **autorisation de construction à 18 mètres de hauteur** à la limite de zones pavillonnaires pour lesquelles la hauteur autorisée est de 9m à l'égout de toit ne devrait plus être permise afin de permettre une transition plus douce entre zones pavillonnaires et quartiers accueillant des immeubles collectifs.

Si le maire de Villers lès Nancy a, à plusieurs reprises, affiché en réunion publique ou en refusant des demandes de permis de construire, une vision proche de celle-ci, nous n'en n'avons pas vu la traduction concrète dans la rédaction du PLUI.

Ce serait pourtant le moment ou jamais d'**afficher des règles** permettant d'accueillir de nouveaux habitants dans de bonnes conditions tout en préservant l'intérêt de ceux, plus anciens parfois, qui ont fait le choix d'habiter Villers pour son charme entre la ville dense, les différents parcs et la forêt, charme qui lui permet de figurer en bonne place au niveau national comme au niveau local dans le palmarès des villes où il fait bon vivre...

Les élus de la liste

VILLERS, Verte et Solidaire

LE GROUPE MAJORITAIRE VILLERS ENGAGÉE

L'engagement citoyen, ça commence très tôt !

Après une rentrée et une fête des vendanges réussies, 14 nouveaux élus ont été installés au Conseil municipal d'enfants. Félicitations à eux ! C'est un moment solennel qui souvent les impressionne, c'est aussi l'occasion de rappeler leurs droits, leurs devoirs. Aucun doute qu'ils auront à cœur d'honorer leurs engagements et de participer, comme dernièrement, à la cérémonie du 11 novembre, au défilé des chars pour la Saint-Nicolas !
Du nouveau à l'Espace de vie sociale de la MJC avec l'arrivée de deux animateurs qui, plein d'énergie, proposent de nombreuses activités pour tous, et des adolescents qui s'engagent de plus en plus nombreux.
Quel plaisir et quelle joie observés sur les visages des petits et des grands lors de l'ouverture de l'espace de jeux dans l'aire de jeux et de vie du parc de Madame de Graffigny !
Les différentes structures sont adaptées aux enfants de 3 à 12 ans et permettent l'épanouissement et l'évolution de l'enfant par le jeu.
La réalisation de ce projet très attendu s'est terminée fin novembre et fait déjà le bonheur des familles, répondant aussi au label Villers Ville amie des enfants.
De plus, nous sommes heureux de célébrer la joie de vivre en invitant les septuagénaires Villarois au repas des aînés. Cet événement festif et chaleureux se tiendra les 28, 29, ou 30 janvier 2025.
Comme chaque année, c'est aux Écraignes, que nous partagerons ce moment inoubliable, convivial, animé par l'orchestre R'Joyeux. Nous serons ravis de partager ces instants avec vous !

Villers s'engage aussi en 2025 pour soutenir l'engagement citoyen !

Chaque heure donnée, chaque action entreprise pour les autres est une pierre apportée à l'édifice de la solidarité. Les bénévoles sont souvent dans l'ombre, alors qu'ils sont les artisans du lien social, et rendent possibles les initiatives de nos associations sportives, culturelles et éducatives.
Aujourd'hui, plus que jamais nous avons besoin de ces élans de générosité !
Rendez-vous le 23 mars 2025 dans le cadre de « République en tête[s] » pour participer à un évènement citoyen intergénérationnel.
Rassembler en 2025, c'est construire collectivement l'année nouvelle ! C'est partager des moments profitables à toutes et tous ! C'est s'engager pour bâtir l'avenir de Villers-lès-Nancy !
Nous vous souhaitons une belle santé avec des petits et grands bonheurs qui jalonnent et illuminent la vie !

BELLE ET BONNE ANNEE 2025 !!!

République en tête[s]

Engagement citoyen

Le marché des possibles

tables rondes, animations, forum associatif

dimanche 23 mars

10h - 18h • MJC Jean Savine

Avec
Nans et Mouts
(Nus et culottés)

VILLERS lès NANCY